

**Discours de Monsieur le Maire.**  
**Vœux à la population 26 janvier 2024.**

Mesdames, Messieurs, chacune et chacun en vos grades et qualités,

Chères jochinoises, chers jochinois,

Chers amis des villages voisins qui répondez toujours présents à toutes nos invitations, manifestant ainsi le sincère attachement que vous portez à Joch.

Vous me voyez donc, ce soir très heureux, de vous retrouver, toutes et tous, encore une fois si nombreux pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Avant toute chose, je souhaite évidemment vous présenter tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Ce moment de partage est toujours un plaisir, il constitue un exemple de ce que doit être le vivre-ensemble que nous devons tous nous efforcer de porter, à Joch et ailleurs, un moment de convivialité partagé par la population et ses représentants élus : les membres du conseil municipal qui m'entourent ce soir. Je les remercie de leur présence, de leur investissement et de leur soutien indéfectible.

Je tiens aussi à remercier vivement nos employés communaux Françoise, Benjamin et Pascale, qui par leur travail et leur sérieux rendent, chacun dans leur fonction, un immense service à la commune.

Mes chaleureux remerciements aussi :

Au corps des sapeurs-pompiers de Vinça pour leur dévouement lors de leurs interventions dans la commune. 13 interventions, courant 2023.

Aux gendarmes de la gendarmerie d'Ille sur Têt et au PSIG qui veillent discrètement mais régulièrement à la sécurité dans le village.

Au Conseil départemental, au Conseil Régional et à l'Etat qui participent par leurs aides, leurs conseils et leurs subventions à l'élaboration et la réalisation de nos projets.

Aux divers services de la communauté des communes Conflent-Canigou qui sont toujours à notre écoute et savent nous apporter, avec compétence et gentillesse, leur aide.

A tous les cabinets d'infirmières et de kinés qui prennent soin de notre population avec un remarquable dévouement.

A André notre boulanger et à notre nouvelle factrice qui participent quotidiennement à la vie du village.

A Claude Ribelaygue qui intervient, pour la SAUR, toujours avec efficacité et gentillesse pour s'occuper des problèmes de la commune.

Merci enfin aux trois associations que nous soutenons pour leur investissement au sein de la commune :

Le comité des fêtes, présidé par Monsieur Gensane, qui, en plus d'animer avec succès la fête patronale, a aussi organisé non seulement trois magnifiques concerts cet été dans notre église mais aussi deux conférences et le traditionnel Noël des enfants du village.

L'association « Les ateliers d'Aline » et sa présidente Madame Fauvel pour les animations proposées cette année, tout particulièrement pour le vide grenier organisé, fin septembre, dans les rues du village et aussi pour leur petit marché de Noël.

Plusieurs jours par semaine, cette association organise, dans le local qui a été mis à leur disposition par la commune, divers ateliers.

L'association de la chasse, présidée par Monsieur Baux, toujours très active dans notre commune.

Encore une fois merci à toutes et tous !

Nous devons avoir aussi une pensée pour celles et ceux qui nous ont, hélas, quittés durant l'année écoulée :

Madame Marie-Louise Julia, Madame Marie-Thérèse Castel et Madame Claire Mayer.

**Ce moment de partage intervient, il ne faut pas l'oublier, dans un contexte international des plus graves :**

Comment ne pas avoir, ce soir, une pensée pour tous ceux qui, à travers le monde entier, souffrent, que ce soit en Ukraine, en Israël meurtri par les actes terroristes du 7 octobre et dans la bande de Gaza où les populations civiles vivent depuis maintenant des mois un véritable calvaire !

Comment ne pas penser à toutes ces personnes obligées de quitter leur pays à cause de la misère, des conflits ou des changements climatiques !

Comment ne pas penser, alors que nous sommes agréablement et tranquillement rassemblés ici ce soir, à toutes les victimes des catastrophes naturelles dans le monde entier mais aussi chez nous en France comme récemment dans le Nord durement touché par de terribles inondations !

**Nous devons tous être conscients de la chance que nous avons de pouvoir vivre sereinement et en paix dans notre beau village.**

Joch est un village agréable. C'est pour cette raison que, durant ces dernières années, notre village n'a cessé de se développer. Sa population s'est considérablement accrue et nous comptons aujourd'hui environ 400 habitants. Bienvenue à tous les nouveaux arrivants, jeunes actifs et jeunes retraités.

Nous espérons, qu'à l'avenir vous ressentirez toutes et tous l'envie de vous impliquer toujours plus pour le bien de votre village.

### **Preuves du dynamisme de notre petit village :**

Aux deux jeunes artisans qui sont déjà établis à Joch : Thibault Ruiz ferronnier et Aurélien Toulet peintre, à Philippe Jourda viticulteur qui commercialise son vin bio, à Patrice Villelongue Sas Escoda sont venus s'ajouter :

L'an passé, Madame Aldrit, ostéopathe, route de Vinça.

Il y a quelques mois Madame Borrás qui nous a fait part de l'ouverture de son cabinet de naturopathie, lotissement Saint-Jean.

Installée depuis déjà quelques années à Joch, Sandrine Conreux, artisane, a ouvert, place du 14 juillet, les portes de la « ferme de la baronnie », (vente d'huile d'olive et de vinaigres aromatisés).

Enfin, Monsieur Janiot, avocat et maintenant vigneron, a créé sur notre commune le « Domaine Domanova » en installant son chai, vins bio, au mas Cassoly-Lamarque.

Nous leur souhaitons à tous une belle réussite.

**Le conseil municipal et moi-même sommes tenus de conserver et de chérir l'identité, le patrimoine et l'environnement de Joch mais nous devons aussi continuer à le développer et à le faire vivre.**

**Telle est, telle sera toujours notre ligne directrice.**

En janvier 2023, notre église avait fait peau neuve grâce aux importants travaux de peinture qui y avaient été réalisés mais le sol avait grand besoin d'être lavé en profondeur.

La municipalité a remédié à cela en procédant, mi-avril, au nettoyage complet du sol et des marches en marbre rose de Conflent.

Remercions au passage, les quelques bénévoles et les membres du conseil qui, avec Benjamin, ont rendu à notre église, ce jour-là, tout son lustre.

Soucieux de l'entretien de notre belle église, la municipalité a également remplacé le plancher vermoulu devant le maître autel par un nouveau plancher en bois de chêne.

Par respect pour notre patrimoine, deux anciens lavoirs du village ont été réhabilités : celui de l'ancienne école et celui de « l'ullal ».

Le mur ouest qui soutient l'ancienne cour d'école devenue aujourd'hui la terrasse de notre restaurant communal a retrouvé son aspect originel en pierres apparentes et la municipalité a fait installer une guirlande lumineuse pour agrémenter, les soirs d'été, la pergola de notre restaurant « l'Escola de Joch »

Nous souhaitons tout le meilleur à nos deux sympathiques gérants Mamou et Nicolas qui sont maintenant parmi nous depuis plus d'un an.

Entretien et sécuriser le village est une priorité pour la municipalité :

D'importants travaux de rénovation et d'isolation thermique et phonique ont été réalisés dans les logements communaux. Ils seront poursuivis.

L'an passé, ce sont toutes les menuiseries, portes et fenêtres de l'appartement actuellement occupé par Madame De Beer au-dessus du restaurant qui ont été rénovées.

Deux balustrades en bois ont été posées « carrer de la creu ». Cette rue, très empruntée pour se rendre à la mairie ou pour accéder à « l'era d'el castell », se devait d'être particulièrement sécurisée en deux endroits : près du lavoir de l'ullal et un peu plus loin en surplomb du « rec major ».

Quelques petits travaux ont également été réalisés dans notre cimetière que nous veillons à entretenir très régulièrement. De nouveaux aménagements y sont prévus.

L'éclairage public est désormais, pour des raisons environnementales et financières, totalement interrompu dans la commune de 23 heures à 6 heures.

Cette mesure permettra à la commune de réaliser d'importantes économies que nous pourrons commencer à chiffrer cette année dans le prochain budget.

Seule la partie haute du village est éclairée durant quelques semaines pour les illuminations des fêtes de fin d'année.

L'aménagement de la colline située au-dessus du canal « d'el rec major » a continué. Trois tables de pique-nique y ont été installées.

La très forte sécheresse qui sévit dans notre département a conduit le Préfet à prendre régulièrement des arrêtés afin d'économiser l'eau et interdire ou restreindre les arrosages pour les particuliers et aussi pour les communes.

C'est pour cette raison que nous n'avons pu, hélas, cette année, fleurir notre village comme nous avons coutume de le faire dès les premiers jours de Printemps.

L'an passé, la commune a acheté le hangar de la famille Fons.

Ce hangar jouit d'un emplacement exceptionnel en plein centre de la commune près du mas Roubi.

Cette acquisition s'avère déjà très utile.

Nous y avons installé les ateliers municipaux.

Sa grande surface permet de stocker les matériaux nécessaires à la commune, d'y regrouper tous les engins et tout le matériel communal jusqu'ici entreposés dans deux petits locaux situés dans le vieux village et difficiles d'accès.

Ce bâtiment sera, ensuite dans les prochaines années, utilisé suivant les opportunités qui ne manqueront pas de se présenter.

Pour l'achat de ce hangar, la municipalité a dû recourir à un emprunt mais cet emprunt ne grève en rien les finances communales car l'autre seul emprunt souscrit, il y a deux ans pour le restaurant communal, est entièrement couvert par les loyers que versent mensuellement les gérants du dit restaurant.

Depuis quelques jours, les travaux permettant la création de la nouvelle voie à mobilité douce en contre bas du village ont débuté.

Ils dureront quelques semaines.

Comme prévu, cette allée, recouverte de concassés et non bitumée, sera bordée d'oliviers, les talus seront entretenus et revégétalisés, les abords des cascades nettoyés, aménagés, les chutes d'eau mises en valeur.

### **Aucune bétonisation !**

Nous profiterons de ces travaux pour supprimer et évacuer une décharge sauvage qui existe depuis de trop nombreuses années.

Nous avons procédé aussi à un grand débroussaillage de ces lieux et à l'élagage des arbres près des cascades. Ces arbres qui se trouvaient à une vingtaine de mètres des premières maisons constituaient un réel danger. Leur élagage devenait indispensable et était fortement préconisé, comme dans toutes les communes du département, par les divers arrêtés pris par le Préfet en raison des sérieux risques d'incendie causés par cette période de sécheresse.

A ce propos, par ces temps de sécheresse, nous tenons à apporter tout notre soutien aux agriculteurs et aux éleveurs de notre département et de notre commune qui doivent faire face, depuis plusieurs mois, à d'énormes difficultés. Nous nous tiendrons toujours à leurs côtés.

Comme il a été annoncé, Enedis profitera du tracé de cette nouvelle voie pour procéder, au second semestre 2024, à l'enfouissement et au renforcement de la ligne moyenne tension qui traverse le bas du village.

Il convient de préciser que ces travaux d'enfouissement ne sont pas un projet communal, il s'agit pour Enedis d'enfouir cette ligne qui, allant d'Ille sur Têt à Los Masos, traverse plusieurs communes et donc aussi la nôtre.

Que personne ne s'inquiète : ces travaux et leur financement sont entièrement et exclusivement pris en charge par Enedis !

**Donc, pas de dettes abyssales, ni de spirales d'endettement pour notre petit village !**

**La municipalité veille attentivement à la bonne gestion des finances de la commune.**

**Fière de ces réalisations passées, la municipalité est constamment tournée vers l'avenir. Quelques projets seront bientôt réalisés, d'autres sont en cours d'étude.**

Nous devons encore et toujours entretenir le village et les biens communaux :

Il est absolument nécessaire de continuer la rénovation du « carrer major » en faisant poser maintenant un nouvel enrobé dans la partie restant à aménager c'est-à-dire de la mairie au monument aux morts.

Il convient aussi de faire des travaux « carrer de la creu » pour remédier à l'affaissement de cette voie sur quelques mètres à hauteur du garage de la famille Barboteu.

La municipalité va, cette année, prendre en considération les travaux d'isolation qu'il convient d'effectuer dans l'appartement communal situé au premier étage de la mairie.

Une grande rénovation de notre salle des fêtes sera mise à l'étude.

La réfection de l'éclairage public sera étudiée et nous espérons pouvoir réaliser cette année, en collaboration avec le SYDEEL 66, une première tranche de travaux.

Comme vous le savez, le déploiement de la fibre a été mené à terme sur l'ensemble de la commune.

Je rappelle, une nouvelle fois, que Joch possède un site internet où vous pouvez trouver, entre autres, les actualités du village et où vous pouvez consulter, en toute transparence, les délibérations du conseil municipal. L'adresse du site est simple : « [joch.fr](http://joch.fr) »

Notre village est maintenant équipé de l'application « Panneau Pocket ».

En la téléchargeant, vous recevrez les flashes d'alertes et les informations de la commune.

En à peine quelques semaines, plus de 100 smartphones ou tablettes ont téléchargé cette application soit environ 70% des foyers de la commune.

Vendredi premier décembre nous avons eu l'honneur de recevoir Monsieur Carponcin, sous-préfet de Prades, accompagné de Madame Bauloz, secrétaire générale de la sous-préfecture.

Ne connaissant pas Joch, Monsieur le Sous-préfet s'est montré très impressionné par tout ce qui a été réalisé dans notre commune durant ces dernières années.

Il nous a félicité du soin apporté à l'entretien du village qu'il a trouvé très beau.

Monsieur le sous-préfet nous a accordé une belle subvention pour les travaux de la nouvelle voie, il nous a vivement encouragé à persévérer dans notre gestion et à continuer à œuvrer de la sorte pour le bien de notre village.

**C'est ce que nous avons toujours fait, ce que nous faisons quotidiennement et ce que nous ne cesserons de faire pour Joch !**

Je crois bien que maintenant il est l'heure de nous retrouver tous ensemble et de partager cette galette des rois que vous offre avec plaisir la municipalité.

Merci de m'avoir écouté et encore une fois meilleurs vœux à toutes et à tous !

*Bon any nou y per molts anys*